Réflexions sur l'arest du Parlement donné en faveur de Mr le Duc de Vendosme contre les prétensions de Mr le Duc [...]



. Réflexions sur l'arest du Parlement donné en faveur de Mr le Duc de Vendosme contre les prétensions de Mr le Duc d'Elboeuf. 1651.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.
- **4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.
- **5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.
- 6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.
- 7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter

utilisationcommerciale@bnf.fr.





REFLEXIONS

S V R L'A R E S T D V Parlement, donné en faueur de M^R le Duc de Vendosme, contre les pretensions de M^R le Duc d'Elbœus.

Pre Contess a Mr DE VENDOSME.

Dont son siege est orné, ses attours embellis,.

Son couure chef brillant, sa robe parsemée;

Quandelle a garanty, pour le bien de l'Estat,,

VENDOSME, & sa Maison, du sameux attentat,

Dont l'esser eut rendu sa gloire dissamée.

A

Que ie plains donc ton entreprise!

Et voudrois que cette surprise

N'eust jamais par ton cœur préuenu ton esprit!

Qu'esperois-tu pour ta fortune

D'vne poursuitte inopportune

Dont châcun s'estonna, quand cette humeur te prit?

Que n'as-tu pris pour vn phantosme Le dessein d'attaquer Vendos me Et vouloir auec luy te commettre au hazard? N'auois tu pas appris de la maxime ancienne Le peril de luitter ta fortune à la sienne Puisque c'estoit se prendre à celle de Cesar?



A M^R PVCELLE, Aduocat de la Maison de Vendosme.

Contre vn des Rejettons des Princes de Nancy Toubliant de ton nom, & de sa chaste source? Mais j'ay tort: Triomphant dans la lice des Loix, Comme elle sit jadis dans sa guerriere course, Tu le dois emprunter plustost de ses exploits. Te cesse donc enfin d'admirer ton essort A dessendre Vendosme, & Mercoevr, & Beavfort, Contre les interests d'un Prince de Lorraine: Soustenant ceux de France, & les Droits bienseans Qu'authorise l'Arrest de sa Cour Souueraine Tu veux estre nommé Pucelle d'Orleans.

A M^R BATAILLE, Aduocat de M^R le Duc d'Elbœuf.

ATAILLE, que ton nom t'est de mauuais augure, Et qu'icy ton addresse à mal pris sa mesure Pour dessendre la cause où tu t'és engagé! Apres auoir acquis tant déclat & de gloire, Et d'vn nom de combat fait vn nom de victoire, Falloit-il que ton sort se vît ainsi changé?

Vn nom fatal en France à gaigner des Batailles Contre vn sang estranger selon nos Antiquailles Te deuoit diuertir d'vn dessein si scabreux, Et puis, ternir l'honneur des Rejettons de France, Y pouuois-tu trouuer tant soit peu d'apparence, Vne voix de P v CELL B interuenant pour eux?

^{&#}x27;A PARIS, Chez Guillaume Sassier, Imprimeur & Libraire ordinaire du Roy, & de M. le Duc d'Aumalie, Archeuesque & Duc de Rheims, aux deux Tourterelles.



